

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Chanteloup

Les maisons du bourg de Chanteloup

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35132665

Date de l'enquête initiale : 2026

Date(s) de rédaction : 2026

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Auteur(s) du dossier : Alexandra de Vachon, Matthieu de Bussy

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Université de Rennes 2 ; (c) Région Bretagne

Désignation

Dénomination : maison

Aires d'études : Bretagne porte de Loire Communauté

Localisations :

Bretagne, Ille-et-Vilaine

Chanteloup

Historique

Période(s) principale(s) : 19e siècle

Les maisons du bourg de Chanteloup

Le bourg de Chanteloup, situé au nord de la commune, ne connut pas un développement ordinaire, tel qu'on peut le retrouver dans la plupart des communes, c'est-à-dire autour de son église. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XIXe siècle qu'il connaît une croissance significative et que se développent « les maisons de bourg », alors que la commune passe d'une activité presque exclusivement agricole jusqu'alors, à une activité plus diversifiée, liée notamment au commerce et à l'artisanat. Selon les listes nominatives, 90% de la population travaillait dans des activités liées à l'agriculture en 1836 contre 75% en 1936.

L'implantation du bâti et son évolution

A Chanteloup, l'église, dont la nef remonte au XIe siècle et qui serait construite, selon la tradition locale, sur l'emplacement d'un ancien culte païen associé à une fontaine, est située à l'extrémité nord du bourg alors que le bâti s'est surtout développé à l'ouest, à l'Est et au sud du bourg. Cela s'explique par la zone humide présente au nord, qui limite les constructions. Ceci va donc dessiner une implantation originale du bourg qui le rend unique. L'autre facteur qui influence fortement l'implantation des bâtiments est l'emplacement des routes et en particulier des deux principales constituant les axes nord-sud et est-ouest. Le premier relie Rennes et le Sel-de-Bretagne, le second Orgères et Corps-Nuds.

Le XVIIe siècle

Le bâti le plus ancien du bourg encore visible aujourd'hui remonte au XVIIe siècle. On compte deux manoirs avec leurs dépendances : le Fresche et la Ruée, et une ferme, au 2 rue de Bellevue, qui dépendait très probablement des manoirs voisins. Ce premier bourg est donc très restreint et très dispersé. Les bâtiments ont la caractéristique commune d'une façade principale exposée sud, quel que soit l'emplacement de la route desservant ces bâtiments. Par ailleurs, ils sont implantés à proximité de l'axe est-ouest.

Le XVIIIe siècle

Au XVIIIe siècle le bourg se structure autour du bâti existant et autour de la rue du Vieux Bourg. C'est à cette époque que le bâti passe d'un habitat dispersé à un véritable petit village. Cela se manifeste par la construction d'un nouveau manoir et par la densification de l'habitat dans ce qui sera appelé le Vieux Bourg. Le Manoir de La Retenue est typique de cette époque, avec une façade organisée en travées régulières, des fenêtres couvertes d'arcs surbaissés. Il s'accompagne d'un ensemble de bâtiments formant une ferme. Bien qu'il soit un peu à l'écart du bourg, il est considéré comme en faisant partie intégrante, participant de sa singularité et de son attractivité. De nouveaux bâtiments apparaissent place de l'Eglise

et rue du Vieux Bourg. Ils ont été très modifiés avec le temps, la lecture de leur fonction originelle est donc difficile à effectuer. Enfin, une ferme est mise en place à l'actuel 35 la Ruée, sur la route qui mène à Corps-Nuds, ainsi que deux autres au nord, ce qui montre une croissance de l'activité agricole, qui va se confirmer au siècle suivant.

Durant cette période, la croissance « urbaine » se fait donc dans la continuité du siècle précédent autour du bâti déjà existant, densifiant le cœur du bourg tout en créant de nouveaux îlots avec l'apparition de fermes « excentrées ». Enfin on remarque que l'exposition des façades au sud reste la règle pour la plupart des bâtiments.

Le XIXe siècle

Pour l'évolution du bâti et de son implantation à Chanteloup, le XIXe siècle constitue l'étape la plus importante. L'accroissement du bourg à cette période se fait autour des pôles bâtis des époques précédentes, c'est-à-dire principalement autour de la rue du Vieux Bourg et de l'axe nord-sud qui traverse la commune. Il en est de même pour l'implantation des bâtis de cette période dans les écarts, qui se fait sur l'axe routier nord-sud, par exemple à la Régère.

Le tissu du bourg reste assez aéré, avec un grand nombre de dents creuses qui séparent les différents noyaux bâtis. Ceux-ci peuvent être regroupés en six ensembles différents. Le premier autour de la place de l'Eglise et de la rue du Vieux Bourg, trois autres autour des manoirs de la Retenue, de la Ruée et du Fresche et les deux derniers autour des fermes de la rue de Bellevue au sud et de la rue des Cruaux au nord.

Si les nouvelles habitations se construisent autour des préexistantes, elles ne respectent pas leurs dispositions. En effet, là où les bâtis anciens avaient une façade principale exposée au sud pour bénéficier de l'ensoleillement, les constructions du XIXe siècle ne suivront plus spécifiquement cette disposition, mais seront implantées en fonction de l'accès aux routes. Beaucoup de ces maisons sont des commerces ou des logements d'artisans et ce qui est important, ce n'est plus la position par rapport au soleil mais la position par rapport à la route pour une bonne visibilité et accessibilité de la clientèle.

De plus, l'habitat se densifiant, la position de chaque construction dans la dynamique propre de l'ensemble est importante, voire stratégique à plusieurs titres.

Le tissu du bourg se densifie donc au XIXe siècle par jonction des différents noyaux primitifs du XVIIe et XVIIIe siècle. La dynamique de fabrication du bourg s'accompagne de la création de deux écoles et de l'implantation d'une petite communauté religieuse gérant un hospice pour les femmes malades.

C'est à la fin du XXe siècle et au début du XXIe que le bourg prend l'ampleur que l'on connaît aujourd'hui. En effet, en raison de la proximité avec Rennes, Chanteloup va connaître un très fort développement marqué en particulier par l'apparition de quatre lotissements : deux au nord, un à l'est et un dernier au sud du bourg.

Les caractéristiques des maisons du bourg et leurs spécificités architecturales

Les maisons du bourg, implantées sur des parcelles étroites, sont généralement mitoyennes et alignées sur la rue. Elles comptent deux ou trois niveaux et les combles sont parfois habités. Les façades sont en maçonnerie de moellons de schistes et de grès, près de la moitié sont partiellement ou totalement enduites, laissant souvent le soubassement visible. La brique est davantage employée au XIXe siècle pour les encadrements des ouvertures. L'ardoise se retrouve pour toutes les couvertures, souvent surmontées d'un faîtage en tuile. Et si d'autres matériaux ont pu être utilisés, les enduits actuels ne permettent pas de le déterminer précisément.

La polychromie des façades est issue de l'association de différents matériaux. Le grès clair vient contraster avec le schiste plus sombre, des claveaux de pierre calcaire peuvent alterner avec les briques. Ce jeu des couleurs est par exemple illustré par la maison située au 2 Rue des Sports, qui est également représentative du type de façade récurrent dans le bourg. Pour les maisons partiellement enduites, le contraste est fort entre l'enduit clair et la maçonnerie de moellons. Lorsque l'enduit est total, l'ajout de briques, qu'elles soient feintes ou réelles, permet d'apporter du rythme dans la façade.

Pour la grande majorité des demeures, l'organisation de la façade suit un rythme ternaire (trois travées), la porte principale étant le plus souvent placée dans la travée centrale. Les ouvertures sont surmontées d'arcs surbaissés ou de linteaux. De plus, un certain nombre d'encadrements témoignent d'une recherche de soin dans les détails, avec le harpage des briques autour des ouvertures. Les soupiraux permettant d'éclairer le sous-sol se retrouvent à de nombreuses reprises, ce qui peut traduire un usage spécifique, lié à l'artisanat par exemple.

De nombreuses maisons arborent des lucarnes, dont un certain nombre sont passantes. Cela peut être inspiré des gerbières des maisons plus anciennes et offre ainsi une certaine homogénéité dans le bourg. Ce dernier point est appuyé par l'emploi de gabarits très similaires pour les ouvertures des maisons. Les toitures sont généralement à deux pans, mais plusieurs bâtiments sont dotés de toitures en pavillon. Quelques maisons possèdent plus d'un conduit de cheminée, mais cela reste exceptionnel.

Certains édifices se démarquent des autres par quelques éléments distincts, sans venir apporter de grandes modifications au modèle type de la maison de bourg. Les ouvertures du premier niveau de la maison au 8 Rue des Sports ont échangé les briques pour du grès, tout en conservant des arcs surbaissés et des encadrements harpés. Les maisons à boutiques, qui seront abordées par la suite, présentent souvent une baie plus grande à côté de la porte d'entrée, toutes deux surmontées par un auvent. Pour un cas, celui du 13 Rue du Vieux Bourg, on note la présence, en façade antérieure, d'une ouverture correspondant à une cave semi-enterrée. La façade de la maison voisine, au numéro 15, présente deux cordons ornementaux. L'un relie la base des piédroits de fenêtres du deuxième niveau, tandis que le second couronne l'élévation. La brique est également utilisée pour marquer les chaînages d'angle.

Tous ces éléments ne sont pas circonscrits au bourg, mais se retrouvent sur les façades de maisons situées dans les écarts, à la Régère par exemple, où deux maisons adoptent le modèle type de la maison de bourg : le 207 et le 272 La Régère. Dans le premier cas, les moellons de la maçonnerie associés aux briques des encadrements des baies, les arcs surbaissés et les travées régulières sont présents. Pour la seconde maison, l'organisation est moins régulière mais on peut noter une nouvelle fois l'emploi de la brique pour les encadrements harpés, l'existence d'un soupirail dans le soubassement. La polychromie, telle qu'elle est présente dans le bourg, se retrouve également au 305 Les 4 Routes.

Les typologies et évolutions

Malgré une grande homogénéité des matériaux de construction et des caractéristiques architecturales, ce bâti du XIXe siècle présente différentes particularités dues à l'affectation originelle des locaux. On peut donc le diviser en différentes typologies qui sont : les maisons d'habitations et maisons d'artisans, les maisons à boutique et une dernière catégorie de maisons d'un gabarit plus important.

La maison d'artisan et la maison d'habitation

La maison d'habitation est la plus courante. Elle correspond à la définition générique établie ci-dessus, c'est-à-dire trois travées, un étage et un comble présentant une gerbière, à l'image de la maison du 2 Rue des Sports. Il est difficile de distinguer cet habitat de la maison d'artisan. Cependant, une série de maisons semble se distinguer dans la rue du Vieux Bourg. Elle correspond au bâti de la première moitié du XIXe siècle, c'est-à-dire celui érigé avant la période des encadrements des ouvertures en briques. Ces maisons sont marquées par un important sous-sol prenant jour en façade qui correspond à l'installation d'une activité artisanale, un rez-de-chaussée surélevé avec un petit escalier menant à la porte d'entrée. Les façades sont enduites, les ouvertures présentent des linteaux en bois.

Toutes les constructions de cette typologie se trouvent implantées le long des routes pour attirer des clients et en particulier le long de la route menant à Corps-Nuds. Pour la plus grande majorité, elles ont été transformées en maisons d'habitation, mais elles ont gardé l'empreinte des anciennes affectations et en particulier leur sous-sol semi enterré. Seuls les escaliers donnant sur le trottoir dans la rue du Vieux Bourg ont disparu pour laisser place à un trottoir et à des voies de circulation.

La maison à boutique

L'autre typologie caractéristique de ce bâti XIXe siècle est la maison à boutique. En effet, elle est le témoin de l'évolution économique de Chanteloup, qui allie désormais activités agricoles et activités de commerce. Cette typologie se caractérise principalement par la présence de vitrines larges et assez basses, placée à côté de la porte d'entrée. Un auvent couvre ces ouvertures. On compte sept occurrences de maisons à vitrine dans le bourg, dont la plus emblématique est le 4 rue des Calvaires.

La plupart de ces commerces ont été transformés en habitation et certains, comme la boulangerie du 13 rue du Vieux Bourg, ont fermé récemment. En parallèle, une autre boulangerie va s'installer dans la rue des Calvaires, dans un bâtiment neuf. Il y a donc un renouvellement des maisons de commerce en raison de la recherche d'un meilleur emplacement et d'un nouvel agencement. D'autres ont subi de grosses modifications comme le 5 rue des Calvaires qui avait en façade un escalier qui donnait accès au logement situé à l'étage, ainsi que le montre une ancienne carte postale et qui a disparu aujourd'hui, de même que la vitrine du rez-de-chaussée a été supprimée au profit d'une porte et d'une fenêtre.

Le cas particulier des gabarits plus importants

Enfin, la dernière typologie regroupe des bâtiments d'un gabarit plus important, qui sortent du lot par leur taille. Ils conservent les mêmes caractéristiques architecturales que les précédents, mais les fonctions pour lesquelles ils ont été édifiés ont eu une influence sur leur taille. C'est le cas notamment de l'auberge de la rue des Sports, en face de l'église, qui marque cette place par sa taille imposante. Destiné à héberger des hôtes, il devait offrir un nombre de chambres assez important. L'autre exemple de bâtiment marquant par sa taille et correspondant à cette architecture de la seconde moitié du XIXe siècle, est l'ancienne mairie, qui sert aujourd'hui d'école. Dans les deux cas, on retrouve un plan rectangulaire, une élévation à deux niveaux et comble, une façade structurée en quatre travées, des ouvertures couvertes d'un arc surbaissé en brique, un toit à croupe, une haute souche de cheminée sur chaque pignon.

Illustrations



Carte zone humide
Phot. Matthieu Le Clerc de Bussy
IVR53_20263510436NUCA



Evolution du Bati dans
le bourg de Chanteloup
Phot. Matthieu Le Clerc de Bussy



Carte postale rue des Calvaires
Phot. Matthieu Le Clerc de Bussy

IVR53_20263510434NUCA



Vue du bourg
Phot. Matthieu Le Clerc de Bussy
IVR53_20263510437NUCA



Alignement de maisons
de la rue du Vieux Bourg
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500235NUCA

IVR53_20263510438NUCA



9 rue des Calvaire
Phot. Matthieu
IVR53_20253531384NUCA



Rue des calvaires
Phot. Matthieu
IVR53_20253531384NUCA



alignement rue des calvaires
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500229NUCA



Rue des calvaires
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500228NUCA



Façade ouest de
l'alignement de maisons
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500232NUCA



Ferme du bourg
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500254NUCA



Maison 15 rue du vieux bourg
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500236NUCA



5 Rue du Vieux Bourg
Phot. Alexandra
IVR53_20253531929NUCA



13 rue du Vieux bourg
Phot. Alexandra de Vachon
IVR53_20263520017NUCA



Manoir de la retenue
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500250NUCA



Manoir de la Retenue
Phot. Annaig Point Mazzocchi
IVR53_20263520041NUCA



Maison construite au départ
de la rue de Bellevue
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500227NUCA



Rue du Vieux bourg
Phot. Kawrentin Pichot
IVR53_20253531932NUCA



5 rue des calvaires
Phot. Emma Coudrai
IVR53_20253531305NUCA



8 rue du Vieux Bourg
Phot. Alexandra
IVR53_20253530742NUCA



Mairie
Phot. Emma COUDRAI
IVR53_20253531389NUCA



16 rue du Vieux Bourg
Phot. Kawrentin Pichot
IVR53_20253531935NUCA



Détail ferme du bourg
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500249NUCA



Détail encadrement
de fenêtre en brique
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500238NUCA



Détail arc segmentaire
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500523NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Présentation de la commune de Chanteloup : de pierre et de terre (IA35041784) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Chanteloup

Auteur(s) du dossier : Alexandra de Vachon, Matthieu de Bussy

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Université de Rennes 2 ; (c) Région Bretagne



Carte zone humide

IVR53_20263510436NUCA

Auteur de l'illustration : Matthieu Le Clerc de Bussy

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Evolution du Bati dans le bourg de Chanteloup

IVR53_20263510434NUCA

Auteur de l'illustration : Matthieu Le Clerc de Bussy

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale rue des Calvaires

IVR53_20263510438NUCA

Auteur de l'illustration : Matthieu Le Clerc de Bussy

(c) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bourg

IVR53_20263510437NUCA

Auteur de l'illustration : Matthieu Le Clerc de Bussy

(c) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Alignement de maisons de la rue du Vieux Bourg

IVR53_20263500235NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



9 rue des Calvaire

IVR53_20253531384NUCA

Auteur de l'illustration : Matthieu

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rue des calvaires

IVR53_20253531384NUCA

Auteur de l'illustration : Matthieu

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



alignement rue des calvaires

IVR53_20263500229NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rue des calvaires

IVR53_20263500228NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest de l'alignement de maisons

IVR53_20263500232NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ferme du bourg

IVR53_20263500254NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison 15 rue du vieux bourg

IVR53_20263500236NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



5 Rue du Vieux Bourg

IVR53_20253531929NUCA

Auteur de l'illustration : Alexandra

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



13 rue du Vieux bourg

IVR53_20263520017NUCA

Auteur de l'illustration : Alexandra de Vachon

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Manoir de la retenue

IVR53_20263500250NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Manoir de la Retenue

IVR53_20263520041NUCA

Auteur de l'illustration : Annaig Point Mazzocchi

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison construite au départ de la rue de Bellevue

IVR53_20263500227NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rue du Vieux bourg

IVR53_20253531932NUCA

Auteur de l'illustration : Kawrentin Pichot

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



5 rue des calvaires

IVR53_20253531305NUCA

Auteur de l'illustration : Emma Coudrai

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



8 rue du Vieux Bourg

IVR53_20253530742NUCA

Auteur de l'illustration : Alexandra

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mairie

IVR53_20253531389NUCA

Auteur de l'illustration : Emma COUDRAI

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



16 rue du Vieux Bourg

IVR53_20253531935NUCA

Auteur de l'illustration : Kawrentin Pichot

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail ferme du bourg

IVR53_20263500249NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail encadrement de fenêtre en brique

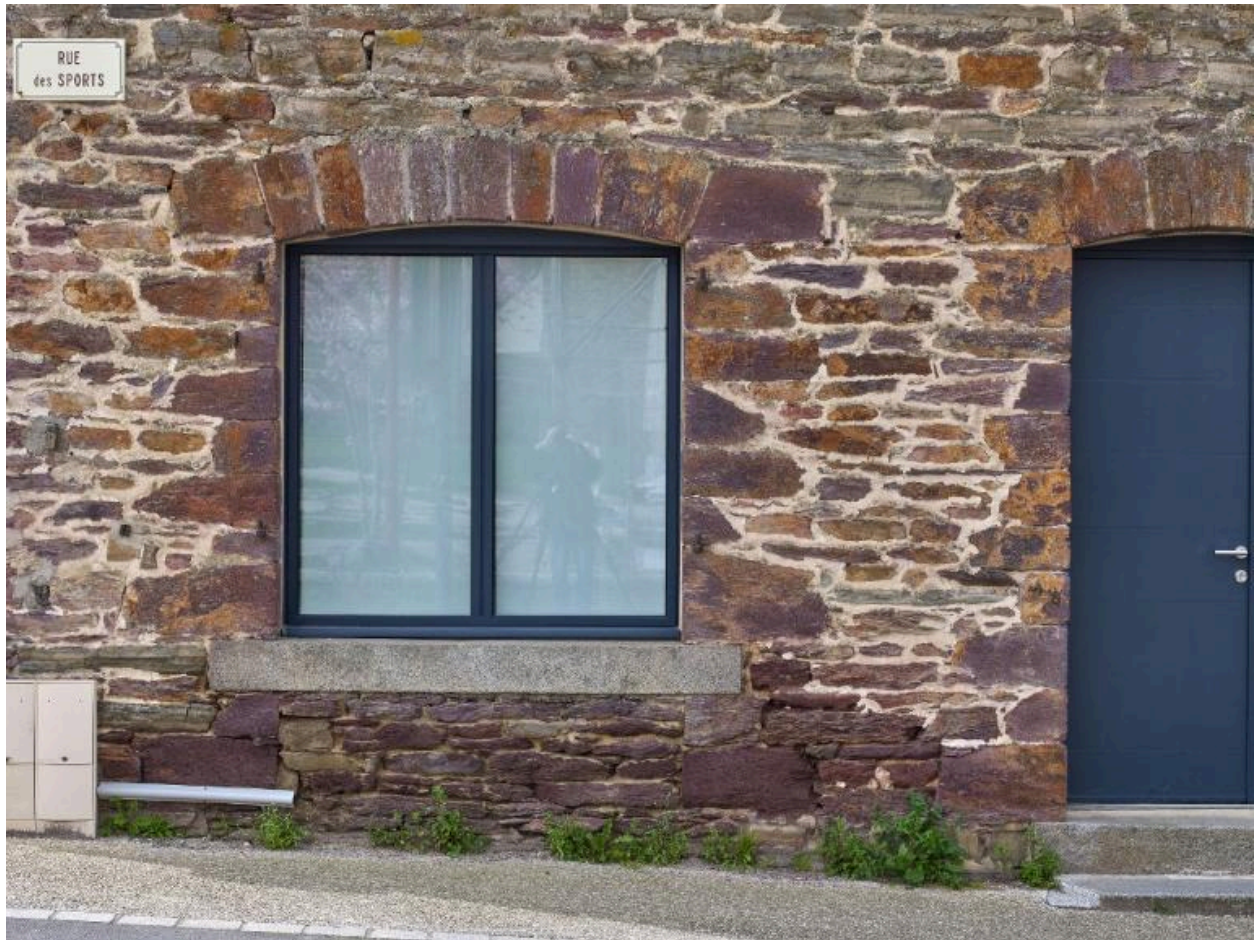
IVR53_20263500238NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail arc segmentaire

IVR53_20263500523NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation